
Conférence régionale des élus de Montréal

1550, rue Metcalfe, bureau 810 Montréal (Québec) H3A 1X6 Tél.: 514 842-2400 Téléc.: 514 842-4599

VISION RÉGIONALE CONCERTÉE ET ENJEUX PRIORITAIRES EN MATIÈRE DE FAMILLE

Mandat du comité régional Famille

Le Comité famille de l'île de Montréal est un lieu de concertation réunissant les principaux acteurs régionaux concernés par la situation des familles de l'île de Montréal en provenance des milieux communautaire, syndical, du travail, de la santé, de l'éducation et représentatifs de la population. Le Comité a pour principal mandat de développer et promouvoir une vision régionale concertée pour la valorisation et la reconnaissance des familles et l'amélioration de leurs conditions de vie, en lien avec le développement social, économique et culturel de l'île de Montréal.

Définition de la famille

Le Comité famille de l'île de Montréal considère que :

La famille est une composante importante de la société. Elle est une communauté de personnes, de fonctions, de droits et de devoirs, et une réalité affective, éducative, civique, économique et sociale. Cadre naturel du développement et du bien-être de tous ses membres, elle est un lieu privilégié d'échanges, de transmission et de solidarité entre les générations.

Mission et valeurs du Comité famille

Le Comité a pour mission de promouvoir la place de la famille dans le développement de l'île de Montréal. Il considère que la famille est une richesse collective et qu'elle doit être valorisée, respectée, recevoir protection, soutien et accéder aux droits et services nécessaires pour exercer pleinement ses fonctions et ses responsabilités et permettre l'épanouissement de ses membres.

Dans l'actualisation de sa mission, le Comité s'appuie sur des valeurs de respect, de justice sociale et de solidarité. Les objectifs et actions qui en découlent sont au service de la famille et tiennent compte des réalités et spécificités régionales en matière de famille.

SITUATION DES FAMILLES DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

La situation des familles de l'île de Montréal témoigne de réalités particulières à la région, réalités qui s'inscrivent toutefois dans une tendance plus large de l'évolution des modèles familiaux et des grands changements sociaux, démographiques et économiques. Ces réalités soulèvent plusieurs enjeux pour les familles, notamment dans les champs de la santé, de l'éducation, du travail, de l'habitation, des loisirs et de la culture, de l'économie, de l'environnement et des milieux de vie.

QUELQUES DONNÉES STATISTIQUES SUR LES RÉALITÉS FAMILLE DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

Composition des familles

- Selon le recensement de 2001, Montréal compte 1 812 723 personnes, 805 595 ménages et 466 595 familles. Parmi les familles avec enfants, 55,2% sont composées de couples mariés, 11,8% de couples en union libre, et 33,0% sont des familles monoparentales. Montréal compte 29,0% des familles monoparentales du Québec.
- Parmi les grandes villes canadiennes, et après Vancouver (38,8%), c'est à Montréal où on retrouve la plus forte proportion de ménages composés d'une seule personne (37,7%). Dans les ménages montréalais comprenant une seule personne, on retrouve dans 30% des cas des personnes de 65 ans et plus.
- La population des 0 à 19 ans compte pour 22,1 % de la population de la ville de Montréal, celle des 20 à 64 ans représente 63 % de la population et les personnes âgées de 65 ans et plus compte pour 14,9 % de la population.

Diversité ethnique et culturelle

- En 1996, la population totale immigrée au Québec était de 664 495 personnes. Parmi celles-ci, près de 70% vivaient dans la région de Montréal.
- Un peu plus d'un résident de la Ville sur 4 (27,5%) est immigrant. Les principaux pays d'origine de ces immigrants sont l'Italie (12%), Haïti (7%), la France (5%), le Liban, le Viêt-Nam et la Chine (4%).
- Parmi les 500 000 immigrants résidant à Montréal en 2001, plus de 100 000 sont arrivés entre 1996 et 2001, provenant principalement d'Algérie (9%), de la Chine (8%), de la France (7%), d'Haïti (5%) et du Maroc (5%). Ces nouveaux immigrants représentent 20,5 % de la population immigrante montréalaise et 5,6 % de la population totale de la ville.

Pauvreté

- Le revenu médian des familles montréalaises est de 47 702\$, soit 5% de moins que pour l'ensemble des familles du Québec, dont le revenu médian s'établit à 50 242\$. Celui des familles montréalaises comptant un couple est de 54 007\$, tandis qu'il est de 54 938\$ pour le Québec. Le revenu annuel médian des familles monoparentales est de 29 129\$ à Montréal, comparativement à 30 718\$ au Québec. Lorsqu'on compare le revenu moyen,

celui des familles monoparentales où le parent est de sexe masculin est de 46 549 \$ contre 33 554 \$ pour les familles monoparentales dont le parent est de sexe féminin.

- Le revenu a légèrement diminué dans les quartiers à faible revenu de Montréal entre 1980 et 2000. Celui des 10% de quartiers aux revenus les plus faibles a diminué de 2,6%, alors que dans les 10% de quartiers les plus nantis, le revenu a augmenté de 12,4% durant la même période, avec pour résultat que l'écart entre riches et pauvres s'est élargi. En revanche, le contingent des faibles revenus a quant à lui diminué et s'est concentré parmi quelques catégories de citoyens : les nouveaux immigrants, les autochtones et les familles monoparentales. (*La Presse, jeudi 8 avril 2004*)
- Plus du tiers (34,2%) des ménages prestataires de l'assistance-emploi du Québec vivent à Montréal. L'Île de Montréal compte 3,7% plus d'enfants dans les ménages prestataires de l'assistance-emploi que la moyenne observée pour l'ensemble du Québec. Ils représentent 41,8% de tous les enfants prestataires de l'assistance-emploi du Québec.
- Les nouveaux immigrants affichaient des taux de faible revenu plus élevés que les autres à Montréal. Environ 41,2% des immigrants qui sont arrivés à Montréal durant la décennie précédant le recensement de 2001 avaient un faible revenu en l'an 2000, ce qui n'était le cas que pour 29,3% d'entre eux en 1980. (*Statistique Canada*)

Conciliation famille-travail-études

- Les personnes ayant des enfants à la maison sont plus actives, leur taux d'activité grimpe même jusqu'à 73%. Le taux d'emploi suit également cette tendance et atteint 67%. La population active a la propension d'être plus importante lorsqu'il y a des enfants en âge pré-scolaire (moins de 6 ans) à la maison. (Tiré de : Portrait différencié du territoire montréalais selon les sexes, rapport préliminaire, mars 2004).
- Diverses recherches témoignent de manque de temps exprimé par les parents de jeunes enfants. Les mesures de conciliation emploi-famille les plus recherchées ont trait à la flexibilité des horaires. Par ailleurs, la diversification des formes d'emplois et d'horaires accroît les difficultés qu'ont les parents à articuler emploi et famille. (Tiré d'un article de Mme Diane-Gabrielle Tremblay, *Bulletin de liaison du Conseil de développement et de la recherche sur la famille du Québec, Volume 4, no.1, hiver 2003*)
- Au Québec, selon une enquête de l'ISQ pour le MFE (2001), le tiers des familles avec enfants âgés de moins de 5 ans, le parent seul ou au moins un des conjoints travaille ou étudie selon un horaire irrégulier. Ces situations compliquent particulièrement l'organisation de la garde des enfants, et ces familles doivent souvent faire appel à une combinaison de modes de garde différents pour combler leurs besoins.
- Une étude menée par le CRDÎM sur la problématique de la garde des enfants âgées de 5 à 12 ans hors des périodes scolaires révèle que pour le tiers de la population utilisatrice des services de garde en milieu scolaire la conciliation de leur vie familiale et de leur vie professionnelle se trouve perturbée lors des périodes où ces services ne sont pas offerts.

PRINCIPAUX CONSTATS

Parmi les réalités plurielles vécues par les familles de l'Île, certains constats émergent quant à la qualité de vie des familles et à l'épanouissement des membres qui les composent.

Constat 1

La notion de la famille et les structures familiales sont de plus en plus diversifiées. Ainsi, on note l'augmentation des ruptures d'union, la redéfinition des rôles parentaux, les nouveaux modes de vie, la multiplication des nouvelles formes de familles et la progression constante du nombre de familles monoparentales et recomposées.

Constat 2

Les familles de Montréal vivent aussi des réalités plurielles, dû au fait de leurs conditions de vie, de la diversité ethnique et culturelle de la population.

Constat 3

Une grande proportion des familles montréalaises sont affectées par la pauvreté, et plus particulièrement les jeunes familles, les familles monoparentales menées par une femme et les familles nouvellement immigrées. Cela se traduit notamment au niveau de leurs conditions de logement.

Constat 4

La vie familiale est largement conditionnée par l'organisation sociale et économique qui n'y est pas adaptée.

Constat 5

Le choix d'avoir des enfants et d'élever une famille comporte de gros enjeux économiques et sociaux.

Constat 6

Les conditions de vie en milieu montréalais ne sont pas toujours favorables à une vie familiale saine, sécuritaire et épanouissante.

Constat 7

Certains facteurs défavorables à la santé sont particulièrement présents dans le milieu de vie urbain montréalais, tels que l'isolement, la précarité économique et la détresse psychologique.

Constat 8

On assiste à une tendance des institutions à agir sur les problèmes des familles plutôt que sur le développement de conditions favorables à leur épanouissement.

Constat 9

Les politiques, programmes et actions manquent de cohésion et de complémentarité. Ils sont compartimentés et ciblés sur des problématiques spécifiques qui ne tiennent pas compte de l'ensemble des réalités familiales.

Constat 10

Les diverses interventions vont généralement dans un même sens, et offrent peu d'alternatives aux besoins diversifiés des familles.

Constat 11

L'individualisation qui marque notre société tend à diminuer la solidarité et la cohésion sociale. Cela se traduit entre autres par une certaine intolérance ou indifférence à la famille, qu'on peut constater au plan du logement, ou encore par les problèmes d'harmonisation entre le temps de travail et le temps familial.

Constat 12

Il y a peu d'espaces et de lieux dont les conditions sont propices à la participation et à l'implication sociale des familles sur l'île de Montréal.

Constat 13

La tendance démographique indique que l'accroissement naturel de la population deviendra négatif vers 2021. Ainsi, la part des jeunes a diminué de moitié depuis 1961, et celle des personnes âgées a presque doublé. La population continuera d'augmenter dans la région métropolitaine de Montréal, qui abritera en 2026 plus de la moitié de la population du Québec.

ENJEUX PRIORITAIRES

Les grands constats qui se dégagent des réalités vécues par les familles de l'île de Montréal soulèvent plusieurs enjeux en regard de leur épanouissement et de l'amélioration de leurs conditions de vie. Dans la perspective de promouvoir la place de la famille dans le développement économique, social et culturel de l'île de Montréal, une attention prioritaire est portée aux enjeux qui suivent. Parmi ceux-ci, quelques-uns relèvent davantage des valeurs, certains interpellent l'espace politique tandis que d'autres ont trait à l'adaptation des pratiques et des milieux.

- La reconnaissance sociale et la valorisation des rôles parentaux et des liens familiaux.
- La responsabilisation collective de tous les acteurs, sociaux, économiques, politiques et citoyens pour un soutien à la famille dans l'exercice de ses fonctions et ses responsabilités et pour permettre son épanouissement.
- La solidarité intergénérationnelle.
- Le maintien et la création de réseaux de solidarité.
- L'amélioration des conditions de vie des familles, notamment par la lutte contre la pauvreté et la mise en place de conditions favorables à leur épanouissement.
- La prise en compte des familles et des besoins qu'elles expriment dans les domaines qui les concernent, tels que la santé, le travail, l'habitation, l'éducation, la culture et les loisirs, etc..
- Le développement d'actions et d'interventions en réponse aux besoins diversifiés des familles et la prise en compte de l'ensemble des réalités familiales.
- La création de conditions favorables au choix d'avoir des enfants.
- La cohésion et la complémentarité des politiques, programmes et actions envers la famille.
- L'équilibre hommes/femmes et la spécificité de la pauvreté des femmes.
- L'adaptation des milieux de vie et des services aux réalités familiales plurielles et à la diversité culturelle et ethnique.
- L'adaptation au vieillissement et à la petite enfance, notamment au niveau des infrastructures socio-économiques, de la santé, des services publics et du logement.
- La conciliation des différents temps de la vie quotidienne de la famille : temps de la vie familiale et des relations intergénérationnelles, temps du travail, temps des tâches familiales et domestiques, temps de l'éducation scolaire, temps physiologique, temps du loisir et de la culture, temps du civisme et de l'implication sociale.

OBJECTIFS PRIORITAIRES

Sur la base des constats et enjeux identifiés, le Comité famille a élaboré des objectifs prioritaires à partir desquels il déterminera les actions à entreprendre pour l'année 2004-2005.

1. Développer et promouvoir une vision régionale concertée pour la valorisation et l'amélioration des conditions de vie des familles en lien avec le développement social, culturel et économique de l'île de Montréal.
2. Sensibiliser la communauté montréalaise aux réalités plurielles et aux besoins diversifiés des familles de la région.
3. Promouvoir la mise en œuvre de politiques et programmes qui tiennent compte des constats et des enjeux liés à la situation des familles et à leur épanouissement sur l'île de Montréal.
4. Soutenir l'adaptation des milieux de vie et la mise en place de conditions favorables à la vie familiale sur l'île de Montréal.